

LES MIGRATIONS COMORIENNES EN FRANCE

ABDOU KATIBOU *

Cet article étudie les migrations comoriennes en France. En premier lieu, il expose l'histoire et les causes socio-politiques et économiques des migrations comoriennes en France. Ensuite, il discute du nombre de Comoriens vivant sur le sol français. Par ailleurs, il aborde la question des transferts de fonds des migrants à destination des Comores, et notamment leur évolution, leur distribution sur le territoire national et leur utilisation par les familles récipiendaires. Enfin, il examine l'impact de ces flux financiers sur la société comorienne.

Les Comores sont situées à l'entrée nord du canal de Mozambique, à mi-chemin entre la côte est de l'Afrique et le nord-ouest de Madagascar, dans la zone de l'océan Indien. Elles sont composées de quatre petites îles : Grande-Comores (1011 km²), Anjouan, (424 km²), Mohéli, (211 km² et Mayotte (374 km²)¹. Leur population était de 575 660 habitants en 2004. Elle est le fruit d'un fort brassage racial (Bantous, Arabes, Malgaches et Indiens). Les Comoriens pratiquent un islam sunnite de rite chaféite. Depuis le début de leur peuplement², les îles Comores sont le théâtre d'incessants mouvements d'immigration-émigration. Ainsi, analyser les migrations d'un tel peuple est une tâche ardue. Toutefois, notre travail cherchera à étudier les déplacements des Comoriens vers l'étranger, notamment ceux à destination de la France. Après l'islamisation de l'archipel au VII^e siècle, la migration devient une tradition comorienne. Du VII^e jusqu'au XIX^e siècle, les

*DOCTORANT AU CENTRE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS 1

¹ Cette île est sous administration française. Elle fait l'objet d'un différend politico-judiciaire qui oppose les gouvernements comorien et français. Par conséquent, l'autorité de l'Union des Comores s'exerce sur les trois autres îles (Grande-Comore, Anjouan et Mohéli)

² Selon Chouzour (1994), les Comores ont reçu leurs premiers habitants quelques années après la mort du roi Salomon (970-931 avant Jésus-Christ).

jeunes comoriens se dirigeaient vers les pays musulmans (Yémen, Égypte...). Au milieu du XIX^e siècle, ils vont se fixer spécialement à Zanzibar. Par contre, après l'instauration de l'ordre colonial dans l'archipel en 1886, ces mouvements migratoires allaient se densifier et se diversifier davantage. Depuis lors, Zanzibar et Madagascar devinrent les principales colonies comoriennes au monde. Les événements qui se sont succédé après l'accession à l'indépendance de ces deux pays vont les orienter vers d'autres zones géographiques, notamment vers la France (section I). L'instabilité politique chronique, la faible croissance économique aussi bien que la forte poussée démographique qui caractérisent les Comores post-coloniales, allaient entraîner des vagues migratoires vers l'ancienne puissance colonisatrice (section II). Les différentes estimations faites par les associations, les organismes internationaux et les autorités françaises révèlent l'importance de la présence comorienne en France. Celles-ci mettent en lumière aussi l'ampleur des mouvements de transfert d'argent qui y sont associés et ses conséquences sur la société et l'économie comoriennes (section III).

Genèse et historiographie des migrations comoriennes

L'absence d'écrits anciens rend la connaissance de l'histoire précoloniale des migrations comoriennes parcellaires. Cependant, les manuscrits récents nous permettent d'en distinguer deux types : les migrations volontaires et celles forcées. En ce qui concerne les premières, elles remontent à l'islamisation de l'archipel au VII^e siècle (apr. J.-C.) (Abdallah, 2000). À partir de cette date, quelques jeunes Comoriens, aidés par des marchands arabes, commencent à sillonner le monde arabo-musulman en quête des savoirs religieux. Ils se dirigèrent particulièrement à Hadramaout (Yémen). Peu d'entre eux arrivèrent en Égypte ou en Arabie Saoudite (Abdallah, 2000). Après l'installation à Zanzibar de la dynastie omanaise des El-Busaid (1832-1964), cette île, communément connue aux Comores par son nom indigène, «Wungundja», devint l'endroit le plus prisé par les migrants potentiels. Ce faisant, leurs motivations furent nombreuses. Les uns y vinrent pour apprendre les sciences religieuses³ ou des

³ La création des écoles coraniques par la dynastie régnante attira et retint les jeunes apprentis clercs comoriens dans cette île. C'est ainsi que la plupart des guides religieux comoriens des XIX^e et XX^e siècles y ont été formés.

métiers, tandis que d'autres furent attirés par les perspectives d'emplois salariés qu'offrait l'économie zanzibarite.

Quoique certains partissent de leur propre volonté, une bonne partie d'entre eux furent forcés par le contexte socio-politique qui prévalait dans les « îles des sultans batailleurs ». En effet, avant la colonisation leur architecture politique était structurée autour de petits sultanats rivaux. Leur rivalité et les crises successorales furent récurrentes, plus particulièrement entre les ^{xvii}^e et ^{xix}^e siècles. Celles-ci provoquèrent des conflits houleux qui poussèrent les vaincus à l'exil. Par sa proximité géographique et les liens historiques et familiaux tissés entre les El-Busaid et certains sultans comoriens, Zanzibar devint leur principal lieu de refuge. Peu d'entre eux choisirent de s'installer à Madagascar. Toutefois, la présence des Comoriens dans cette dernière île remonte à l'époque des razzias (1780-1808). Durant cette période, l'archipel fut le terrain de chasse des guerriers malgaches. Ces derniers étaient à la recherche d'esclaves au profit des colons bourbonnais (Kana-Hazi, 1997).

L'autre motif des migrations forcées est l'« engagisme »⁴. En effet, après l'abolition officielle de l'esclavagisme par les autorités française, en 1848, les planteurs bourbonnais se sont mis à recruter, avec la complicité de certains chefs locaux, des « engagés » dans l'archipel. Entre 1852 et 1861, plus de 20 navires furent chargés de travailleurs comoriens (Martin, 1983). Bien que leur engagement fût officiellement de dix ans, ils y restaient et y travaillaient jusqu'à la fin de leur vie. Et peu d'entre eux ont survécu aux conditions de travail difficiles dans les plantations. Pour fuir cette nouvelle forme de « traite négrière », certains jeunes Comoriens se réfugièrent dans les villes côtières du continent, particulièrement à Zanzibar. Selon Martin (1983), ils y étaient 3 000 à 4 000, en 1862. Après la signature du protectorat en 1886, qui instaurait officiellement l'ordre colonial dans l'archipel, ces mouvements migratoires allaient s'amplifier et se diversifier davantage. Les mesures prises par les autorités coloniales, en l'occurrence l'expropriation de terres, les travaux forcés et l'impôt de capitation, poussèrent à l'exil un bon nombre de jeunes insulaires. Entre 1889 et 1904, plus de 15 000 Comoriens ont migré à Zanzibar (Martin, 1983). Quelques-uns se sont réfugiés à Madagascar, plus particulièrement dans la ville de Majunga. En

⁴ C'est un concept « juridique » sous forme de salariat contraint (salariat bridé) qu'on imposa à certains travailleurs migrants recrutés dans les colonies françaises.

revanche, certains agitateurs politiques y furent déportés par le résident français. En 1905, plus de 1 000 migrants comoriens y ont été recensés (Mze, 2007). Depuis lors, ces flux humains vers ces deux pays n'ont cessé de croître jusqu'à leur décolonisation, en 1960 pour Madagascar et 1964 pour Zanzibar. En 1948, la minorité comorienne représentait 1,1% de la population zanzibarite (Saleh, 1972). Selon Moegne (1977), entre 1921 à 1951, la population comorienne à Madagascar est passée de 14 000 à 40 000 pour plafonner à 49 000 en 1960.

Après les indépendances de ces pays, ces flux migratoires commencèrent à s'inverser. Le contexte politique très tendu et la situation socio-économique de plus en plus difficile dans ces deux îles, détériorèrent les relations entre la communauté comoriennes et les autochtones. Pour Zanzibar, la révolution qui a renversé la monarchie des El-Busaid en janvier 1964 enclencha l'arrêt des migrations des Comores vers cette île. Les mesures prises par le chef des révolutionnaires, Abeid Karume, à l'encontre des ressortissants comoriens allaient contraindre les autorités françaises à organiser le rapatriement de plusieurs centaines de familles comoriennes entre 1964 et 1972.

Pour ce qui est de l'arrêt des flux migratoires Comores-Madagascar, il s'est fait d'une manière progressive. Après l'indépendance de la grande île, suivie par le départ des techniciens et des administrateurs français, un bon nombre de migrants comoriens, employés comme boys par ces derniers, allaient la quitter. Les uns retournaient dans l'archipel des Comores, tandis que d'autres s'exilèrent à la Réunion ou en métropole. Quelques-uns, notamment ceux qui travaillaient dans la marine française, furent emmenés en France métropolitaine par leurs anciens employeurs. Toutefois, l'immense majorité préféra y rester. Selon Guebourg (1995), leur nombre est passé de 49 000 en 1960 à 35 000 en 1974. La dégradation de la conjoncture économique induite par l'instabilité politique qui a suivi le renversement du président Philibert Tsiranana (1960-1972) entraîna un repli identitaire des autochtones. Dans pareil cas, les étrangers deviennent des boucs émissaires et sont accusés de tous les maux. Par conséquent, les tensions intercommunautaires deviennent courantes et de plus en plus violentes. En décembre 1976, une simple brouille entre deux jeunes voisins, l'un malgache de l'ethnie Betsimisaraka et l'autre comorien, dégénéra en une violente émeute. Celle-ci entraîna la mort de plus de 1 374 ressortissants comoriens et le rapatriement de plus de 17 000 rescapés (Mze, 2007).

Bien que la fin des migrations comoriennes vers ces deux pôles fût tragique et douloureuse, celle-ci n'a pas altérée le goût prononcé des Comoriens pour l'expatriation. La situation politique instable, la conjoncture économique difficile et les contraintes sociales de plus en plus onéreuses les poussent à se tourner vers d'autres terres d'accueil. Pour des raisons historiques, linguistiques et politiques, la France devient leur principale destination.

Ce faisant, la présence comorienne dans ce pays coïncide avec l'arrivée de contingents de recrues comoriennes dans l'armée française lors de deux Guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945). Après l'arrêt des hostilités, certains combattants choisirent d'y rester. Moins nombreux, leur visibilité était peu significative. Il faut attendre l'arrivée en métropole des navigateurs d'origine comorienne, recrutés principalement à Madagascar, à la fin des années 1940 pour qu'on puisse commencer à parler de migration comorienne en France. Ces pionniers s'installèrent dans les principales villes portuaires françaises, Le Havre, Dunkerque et surtout Marseille, dont ils étaient plus de 400 sur 2 000 Africains au début des années 1950 (Direche-Slimani et Le Houerou, 2002). Engagés comme soutiers, cuisiniers ou graisseurs, la quasi-totalité de ce personnel navigant est originaire de l'île de la Grande-Comore. Ils firent par la suite venir leurs familles. C'est ainsi qu'à la fin des années 1960, la présence comorienne commença à devenir de plus en plus visible.

À ces cohortes de travailleurs s'ajoutent des étudiants et stagiaires envoyés pour y parfaire leur formation. En 1968, plus de 26% des Comoriens de France appartenaient à cette dernière catégorie (Vivier, 1999). Moegne (1977) avance le chiffre de 500 étudiants sur un total de 2 000 personnes originaires des Comores recensées en France en 1973. Après l'indépendance de l'archipel en juillet 1975, beaucoup d'entre eux ont préféré différer leur retour chez eux. Ils en profitèrent pour choisir la nationalité française⁵. Ils joueront par la suite un rôle déterminant dans l'arrivée, l'accueil et l'intégration des nouveaux migrants sur le territoire français. À partir de ces événements, « Woulaya », nom

⁵ La loi n° 75-560 du 3 juillet 1975 relative à l'indépendance du territoire des Comores stipule dans son article 10 que : « Dans les deux ans de l'indépendance, ces personnes pourront, lorsqu'elles auront leur domicile en France, se faire reconnaître de nationalité française par déclaration souscrite dans les formes des articles 101 et suivants du Code de la nationalité... »

donné à la France dans les Comores, devint l'endroit le plus prisé par la jeunesse comorienne. Les récits idylliques rapportés par les migrants de retour au pays aussi bien que leur comportement ostentatoire allaient attirer de plus en plus de jeunes insulaires vers cette nouvelle terre « mythique » où s'ouvrent toutes les opportunités. Depuis, l'émigration des Comoriens en France n'aura de cesse de se développer. Pour mieux cerner, les raisons de cet engouement, nous allons essayer d'appréhender, dans la section suivante, le contexte politique et économique qui caractérise les Comores indépendantes.

Les causes des migrations postcoloniales

Après avoir étudié l'historique des migrations comoriennes dans la section précédente, nous allons dans celle-ci tenter d'analyser les facteurs qui poussent les Comoriens à quitter leur pays. Dans un premier temps, nous étudierons le contexte politique qui prévaut aux Comores, de leur accession à l'indépendance à nos jours. Ensuite, nous serons amenés à analyser le contexte socio-économique et démographique qui les caractérise.

Un contexte politique mouvementé

Quelques jours après la déclaration de l'indépendance par le président Ahmed Abdallah le 6 juillet 1975, celui-ci sera renversé le 3 août 1975 par Ali Soilih. Ce coup de force inaugura une série d'interventions militaires menées par Bob Denard. Entre 1975 et 1995, ce dernier fut le principal artisan de chaque complot réussi aux Comores. Durant cette période, elles ont connu une situation politique très instable. Plus de 20 tentatives de coups d'États ont été recensées, dont quatre réussies et cinq amendements constitutionnels (PNUD, 2001). Ces incessantes fluctuations politiques engendrent des départs massifs vers l'étranger. Certains furent contraints de s'exiler pour fuir les mesures brutales imposées par les jeunes révolutionnaires du président Ali Soilih (1975-1978). D'autres seront forcés par les exactions qui auraient été perpétrées par les mercenaires du président Abdallah (1978-1989). Des cadres administratifs lassés par les promotions claniques profitèrent de missions à l'étranger pour s'installer en France. Par contre, l'immense majorité fuyait les conditions économiques de plus en plus difficiles qui y régnaient. Les agitations politiques induites par l'ère démocratique, entamée après le départ des mercenaires en décembre 1989, allait envenimer ce contexte politique. En effet, la

multiplication des formations politiques, le changement récurrent de gouvernements ⁶ et les crises séparatistes ⁷ rendent difficile l'enchaînement d'une politique de développement économique et social susceptible de relancer l'économie comorienne et donc de retenir les jeunes Comoriens dans leur pays. En outre, la mise en place du programme d'ajustements structurel (PAS) au début des années 1990, allait accélérer la détérioration des indicateurs sociaux. Le gel des recrutements dans la fonction publique, l'accumulation des arriérés de salaires, les licenciements de plus de 35% des fonctionnaires comoriens allaient engendrer des revendications sociales récurrentes, entraînant une quasi-privatisation des principaux secteurs sociaux: la santé et l'éducation. Les conséquences d'un tel contexte sociopolitique se répercutent avec des effets en cascade sur les principaux agrégats macroéconomiques du pays.

Contexte socio-économique et structure du marché de l'emploi

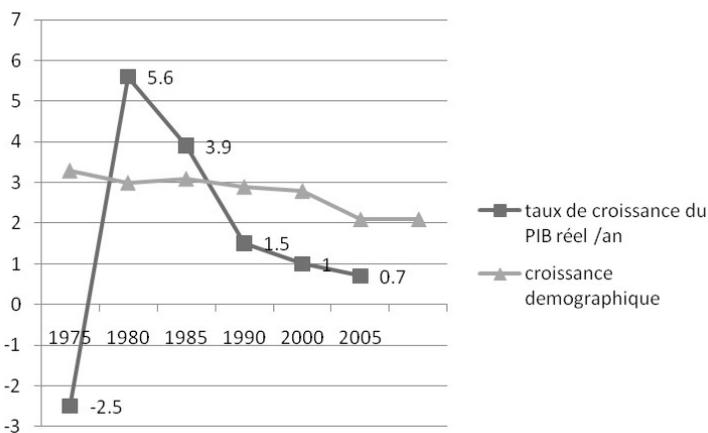
Depuis l'ascension à l'indépendance des îles Comores, leur économie peine à décoller. Les turbulences politiques qui les ont secouées ont entravé le processus de leur développement socio-économique. Entre 1975 et 2005, l'évolution de leur PIB a été très faible et erratique. De 1975 à 1980, la croissance annuelle moyenne était de 5,6%, soit un taux de croissance par tête annuel moyen de 2,7%, celui de la population étant de 3,2%.

Le coût d'entretien des mercenaires, leur mainmise sur l'économie comorienne et la gestion hasardeuse des finances publiques par le gouvernement du président Abdallah auraient mis un frein à la dynamique de croissance initiée par le pouvoir révolutionnaire. À partir de 1985, le taux de croissance annuel moyen de l'économie (1.3%) allait être supplanté par celui de la

⁶ Entre 1990 et 1995, le président de l'époque, Mohamed Djohar, a formé 17 gouvernements. Leur durée variait entre 18 jours et 6 mois (Wadaane, 2001).

⁷ En 1991, l'île de Mohéli se rebellait contre le pouvoir central. Elle se sentait marginalisée et délaissée. En août 1997, c'est l'île d'Anjouan qui se séparait des autres îles. Les Anjouanais accusaient les Grands-Comoriens de s'attribuer les richesses du pays au détriment des autres insulaires. Toutefois, certains responsables séparatistes demandaient le rattachement de l'île à la France. Cette crise sera résolue en 2001.

Figure 1 : Évolution des taux de croissance de l'économie et de la population



Source : Rapport sur le développement humain, PNUD (2001).

population (2,7%). Entre 1985 et 2000, le taux de croissance du PIB réel par habitant était de -1,2% (Dubois, 1997). Cette récession engendre une hausse et une généralisation de la pauvreté dans l'archipel. Durant cette période, la proportion des ménages pauvres est passée de 45% à 53% (PNUD, 2006).

À partir de 2000, cette tendance s'inversa. À cet égard, l'économie a été marquée par une croissance positive de l'ordre de 3.9% en moyenne par an, correspondant à un taux de croissance par tête de 0.8%, celui de la population étant de 2,8% (BBC, 2002). Par ailleurs, la faiblesse de l'économie comorienne s'explique par plusieurs autres facteurs. On peut citer, entre autres, l'instabilité politique, la corruption, la faiblesse des ressources humaines et l'absence d'un modèle de développement approprié à la réalité comorienne... Ceux-ci font qu'elle peine à se diversifier. Ainsi, sa structure de production reste dualiste. Elle repose essentiellement sur les activités primaire et tertiaire. En 2005, ces deux secteurs ont généré plus de 95% du PIB du pays, dont 53% pour les services, 42,5% pour l'agriculture contre moins de 5% pour l'industrie (BCC, 2008).

Ce dualisme qui caractérise l'économie d'un pays en pleine expansion démographique contribue à entretenir les déséquilibres structurels qui caractérisent le marché de l'emploi comorien. Selon les statistiques réalisées en 1980 et 2003, la population active s'est accrue à un rythme annuel moyen de 2,4%. Ceci

correspond à l'arrivée sur le marché du travail de plus de 3 500 nouveaux actifs par an. La quasi-absence d'activités industrielles, les capacités limitées du secteur privé en termes de création d'emplois et la saturation de la fonction publique⁸ comorienne rendent difficile l'insertion de ces cohortes de jeunes actifs. Il en résulte un taux de chômage endémique qui touche toutes les catégories socioprofessionnelles. Celui-ci évolue en dents de scie. De 13,3% en 1980, il crût jusqu'à 20% en 1991, pour baisser à 14,3% en 2003 (PNUD, 2006). Cependant, les jeunes diplômés sont les plus touchés. En 2003, 23% des 18-24 ans et 36,5% des diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage contre 14,3% pour la moyenne nationale (PNUD, 2006).

Par ailleurs, l'absence de mouvements syndicaux structurés et la surabondance de la main-d'œuvre font que les travailleurs comoriens sont plus vulnérables. Par conséquent, leurs salaires sont très faibles, plus particulièrement dans le privé où ils se négocient de gré à gré sans aucune réglementation. En revanche, les grilles de rémunération dans le secteur public sont réglementées. En 1997, le salaire mensuel moyen s'élevait à 115 euros (57 500 francs comoriens) pour les civils et 180 euros (90 000 FC) pour les militaires (Msa, 2000). Face à ce contexte socio-économique difficile, caractérisé par une forte poussée démographique, une crise de l'emploi et des obligations sociales⁹ très contraignantes et coûteuses, les migrations internationales quand elles sont possibles représentent une opportunité pour juguler ces difficultés. Les Comoriens ont choisi de souscrire à cette option. Afin de diversifier leurs sources de revenu et se prémunir contre un risque de déclassement social, la plupart d'entre eux tentent d'envoyer un des leurs en France, ce qui entraîne un afflux massif de Comoriens vers ce nouveau « Eldorado ».

⁸ Selon la BBC (2007), la fonction publique est saturée avec 11 000 agents. Et, la masse salariale représente plus de 75% du budget de l'État.

⁹ Le Grand-Mariage ou Mariage coutumier est, à la fois, une fête traditionnelle et une obligation sociale. Son accomplissement permet à celui qui le réalise d'accéder au rang de notable. À cet égard, il peut revendiquer la parole dans les places publiques et d'autres privilèges sociaux et économiques très importants. Celui qui n'a pas accompli cette obligation ne pourrait pas bénéficier de ces privilèges quels que soient son âge, son niveau de formation, son statut professionnel... Son coût varie, selon les localités, entre 70 000 euros (35 millions de FC) et 120 000 euros (60 millions de FC). Le financement est souvent assuré, en grande partie, par la famille élargie, voire les amis.

Évolution de la population originaire des Comores en France

Durant ces trois dernières décennies d'indépendance, le nombre de migrants comoriens en France a connu une hausse permanente. Cependant, en donner un nombre exact est une tâche ardue. Car, en dépit de l'intensité des mouvements migratoires Comores-France, l'État comorien ne dispose pas d'études permettant de dénombrer ses ressortissants vivants sur le sol français. Bien que les autorités du pays hôte disposent de statistique pour analyser l'origine de leurs immigrés, les variables « pays de naissance » ou « nationalité d'origine » choisies par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) se révèlent moins pertinentes pour les chiffrer. Cette difficulté s'expliquerait par le fait que certains d'entre eux sont nés à Madagascar ou à l'île de Zanzibar. D'autres sont des Français de naissance, nés avant l'indépendance qui ont préféré conserver la nationalité française. À ces catégories de migrants s'ajoutent ceux qui y vivent illégalement. Ces derniers sont estimés à plus de 10000, en France métropolitaine (FIDA, 2007). De par ces difficultés, il en ressort des biais qui entraînent des écarts significatifs entre les estimations faites par les organismes internationaux (Banque mondiale, FIDA...) et les différentes associations (FORIM¹⁰ et FECOM¹¹...) et celles révélées par les administrations françaises (INSEE, Services d'état civil de Nantes, ministères...).

Bien que ces différentes sources de données tendent à confirmer la complexité de l'évaluation de la communauté comorienne de France, elles s'accordent sur l'importance grandissante de ces flux migratoires. De 2210 en 1975, certaines estimations avancent le chiffre de 150000 à 200000 ressortissants comoriens qui vivent en France métropolitaine, en 2007. Par contre, les chiffres officiels triés au sein des différentes administrations françaises tendent à les minimiser. Les recensements français de 1999 les ont évaluées à 13763 individus. Les informations recueillies auprès des services de l'état civil de Nantes confirment l'inscription sur leurs registres de 20000 Franco-Comoriens depuis 1975. Quant aux données du ministère de l'Intérieur français, elles annoncent un chiffre de 18605 Comoriens titulaires de cartes de séjour en 2005. Selon

¹⁰ Forum des Organisations de solidarité internationale issues des migrations.

¹¹ Fédération des Comoriens de France.

**Tableau 1. Estimation des Comoriens de France
(1975 à 2003)**

Années	Sources	Variables	Comoriens de France
1975	Recensements français	Pays de naissance : Comores, Mayotte incluse	2210
1982	Recensements français	Pays de naissance : Comores, Mayotte non-incluse	7180
1990	Recensements français	Pays de naissance : Comores, Mayotte non-incluse	11 568
1991	Estimation FECOM	Sentiments d'appartenance à la communauté comorienne	80 000 à 90 000
1998	Estimation FORIM	Sentiments d'appartenance	60 000 à 100 000
1999	Recensements français	Nationalité d'origine : Mayotte et français de naissance non inclus	13 763
2003	Estimation de la Banque mondiale	Sentiments d'appartenance	85 000 à 150 000
2005	Ministère de l'intérieur français	Migrants nés aux Comores titulaires de cartes de séjour	18 605
2007	Estimation FIDA	Sentiments d'appartenance	150 000 à 200 000

le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, 10 997 Comoriens ont été admis au séjour en France métropolitaine, entre 1995 et 2005. Ce ministère révèle qu'ils étaient 6 839 à être naturalisés français, entre 1995 et 2008. Selon des sources recueillies auprès de certains responsables de l'ambassade des Comores en France, le nombre de 80 000 à 120 000 personnes semble être plus proche de la réalité. Toutefois, de telles données avancées sans références ni sources fiables paraissent approximatives et incitent à la prudence.

Par ailleurs, la Banque mondiale (2004) a montré que ces travailleurs se sont principalement installés dans deux régions : l'Île-de-France avec 40 000 à 60 000 et la ville de Marseille avec un chiffre tournant autour de 30 000 à 50 000 migrants. Le reste est éparpillé sur le territoire national, dont une bonne partie dans les villes portuaires Dunkerque, Toulon et Le Havre, élargies aux bassins d'emplois lyonnais et niçois.

Caractéristiques des migrants

D'après les recensements français de 1990 et 1999, l'émigration comorienne en France a subi des transformations majeures ces trois dernières décennies. L'analyse sexuée nous montre qu'elle se féminise d'une décennie à une autre. Celle des années 1970 intéressait particulièrement la population masculine. En 1975, celle-ci représentait 67% contre 33% pour les femmes. Sa phase postcoloniale est marquée par l'arrivée de plus en plus de femmes autonomes et émancipées de toute dépendance masculine. Leur proportion est passée de 32,8% à 42,5% entre 1975 à 1990 pour culminer à 51,5% en 1999. Cette féminisation s'expliquerait, en grande partie, par l'organisation familiale comorienne. Celle-ci privilégie les femmes pour l'héritage (matrilinéarité), plus particulièrement dans l'île de la Grande-Comore dont sont originaires l'immense majorité des migrants. Or, certains auteurs comme Hadinnot (1994) et Docquier, Jayet et Rapport (1997) soulignent qu'en présence d'une perspective d'héritage, les migrants tendent à transférer une bonne partie de leurs revenus dans leurs pays d'origine. C'est ainsi que les femmes comoriennes sont plus enclines à entretenir des relations soutenues et régulières avec leurs familles d'origine. Cette perspective plaide en leur faveur lors du choix du candidat à la migration.

Une autre caractéristique principale de ces travailleurs migrants est leur jeunesse. Selon Vivier (1999), l'âge moyen de départ vers la France s'élevait à 20,4 ans pour les femmes contre 24,2 ans pour les hommes en 1990. Les recensements français de 1990 soulignaient que la classe d'âge la plus représentée est celle des 15-29 ans. En 1990, sa part s'élevait à 47,2% contre respectivement 13,4% et 1,6% pour les jeunes de moins de 15 ans et les plus de 60 ans. Cette jeunesse pourrait s'expliquer par le fait que l'âge reste l'un des principaux facteurs de sélectivité migratoire. Les jeunes ayant les capacités physiques de travailler ont une forte probabilité d'être sélectionnés par leur famille. En outre, leur taux d'insertion sur le marché de l'emploi comorien est très faible, ce qui les expose à la tentation migratoire.

Les transferts de fonds : évolution et distribution géographique

Les envois d'argent des travailleurs migrants dans leur pays d'origine représentent une manne financière en pleine expansion. Cette dynamique mondiale s'est également étendue aux Comores. Elle y est la première source d'entrée de devises (Banque de France,

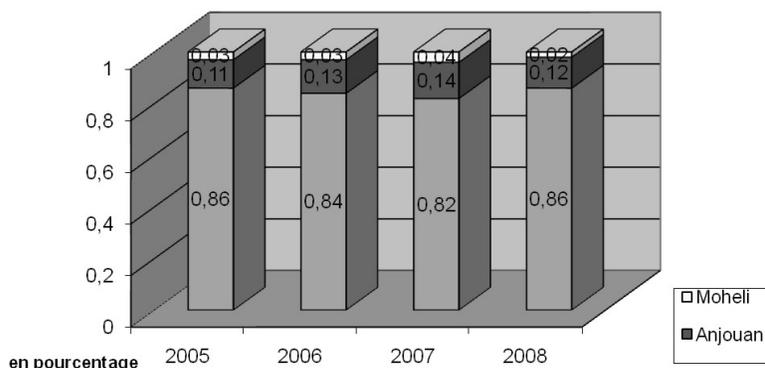
2005). Elle représente 24% du PIB du pays et 346% de l'aide au développement (BAD, 2008). Cependant, l'évaluation de ces flux monétaires s'avère difficile. Car les voies informelles restent les principaux canaux qu'ils empruntent pour parvenir dans l'archipel. Selon la BAD (2008), 82% de cette manne monétaire sont transportés par les migrants de retour au pays, contre 18% pour les voies classiques (banques et sociétés de transferts...). Toutefois, les estimations faites par la Banque centrale des Comores (BCC) et la Banque africaine de développement (BAD) tendent à affirmer leur croissance régulière. Selon la BBC (2005), ils sont passés de 800 millions de FC (1,6 millions d'euros) à 3,9 milliards de FC (8 millions d'euros), entre 1985 à 1995. En 2007, ils culminaient à 39,9 milliards de FC (79 millions d'Euros) (BAD, 2008). Cette forte hausse pourrait s'expliquer, d'une part, par l'intensification du phénomène migratoire et, d'autre part, par la récession économique qui secoue l'archipel depuis 1985. Rather (2005) et Giuliano et Ruiz-Arranz (2009) ont constaté une forte corrélation négative entre le cycle économique qui prévaut dans le pays d'origine des migrants et leurs transferts de fond. Ils en déduisent que ces flux monétaires sont contra-cycliques. Par conséquent, la crise économique qui secoue les Comores depuis le milieu des années 1980, les aurait contraintes à être plus solidaires de leurs familles restées au pays. Selon la BAD (2008), chaque migrant actif envoie en moyenne 100 à 160 euros par mois, soit 10 à 15% de son revenu. Ces transferts s'effectuent principalement à partir de l'Île-de-France. Celle-ci se distingue avec 49%, contre respectivement 33%, 9% et 2% pour la région PACA, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais (BAD, 2008).

Par ailleurs, l'analyse des fonds qui transitent vers les canaux officiels, en l'occurrence ceux de Western Union, montre que leur répartition au niveau des îles se fait d'une manière inégalitaire.

La Grande Comore se différencie des autres îles sœurs par l'importance de la rente migratoire qu'elle reçoit. La part qui y est destinée varie entre 82% à 86%, contre respectivement 11 à 12% et 2 à 3% pour Anjouan et Mohéli, entre 2005 à 2008. Une telle distribution s'expliquerait par le fait que plus de 90% des migrants comoriens en France ¹² en sont originaires (Banque mondiale, 2004). En outre, l'organisation sociale grand-

¹² Les Anjouanais migrent en général vers Mayotte qui situe à 70 km. À Mohéli, la tradition migratoire est moins répandue. Du fait de sa faible densité par terre cultivable (249 habitants par km² contre une moyenne nationale de 571 habitants par km²), l'île reste une terre

Figure 2: Structure de répartition des transferts de fonds selon les îles



Source : Western Union – Banque postale des Comores.

Dossier

148

comorienne, basée sur le principe de «Anda na Mila»¹³ (us et coutumes), engendre une très forte solidarité familiale, ce qui baisse le coût migratoire et influence positivement la propension des migrants venant de cette île à transférer. A contrario, à Anjouan et à Mohéli où les contraintes coutumières sont moins contraignantes, les relations familiales sont moins soudées (FIDA 2007). Par conséquent, les possibilités de migrer et les corollaires qui en découlent à savoir les transferts de fonds, sont limités dans ces deux dernières îles.

Toutefois, une telle répartition est l'une des causes principales des inégalités interinsulaires qui caractérisent l'archipel. En 1995, 41,1% des ménages grand-comoriens vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire contre 62,2% et 52% pour ceux de l'île d'Anjouan et de Mohéli (Dubois, 1997). Le recensement général de la population et de l'habitat de 2004 a révélé que 35% des Anjouanais et 55% des Mohéliens vivent

d'accueil des migrants internes, dont l'immense majorité d'entre eux viennent d'Anjouan.

¹³ Le «Andana Mila» est régi par des règles coutumières fortement hiérarchisées qui obligent les migrants à entretenir de fortes relations avec sa famille d'origine.

dans des logements précaires ¹⁴ contre 10% en Grande-Comore. Par conséquent, les indicateurs socio-économiques de cette dernière île sont meilleurs que ceux des autres. Selon le rapport national sur le développement humain du PNUD (1999), la Grande Comore disposait d'un indice de développement humain moyen de l'ordre de 0,53 contre respectivement 0.50 et 0.42 pour Mohéli et Anjouan.

Quant à leur utilisation, la Banque mondiale (2004) a démontré que plus de 95% de ces mouvements financiers sont destinés à des fins ostentatoires (célébration des Grands-Mariages, funérailles...) et à soutenir les familles (santé, nourriture et scolarité). Moins de 5% sont consacrés à des fins productives. Les données que nous avons recueillies auprès des services postaux comoriens en 2009 nous révèlent que c'est durant la période de célébration des fêtes du Grand-Mariage (juin, août, septembre) que ces mouvements de transferts s'intensifient. Ceci corrobore l'idée selon laquelle le financement du mariage coutumier est le principal motif des transferts de fonds aux Comores.

Conclusion

L'analyse historique de notre étude a montré que la migration est une tradition comorienne ancienne. Cependant, le contexte politique et économique difficile, ainsi que les contraintes socioculturelles de plus en plus onéreuses qui caractérisent les Comores indépendantes, vont donner une nouvelle ampleur à ce phénomène. Pour plusieurs raisons d'ordre historique et politique, la France, ex-puissance colonisatrice, devient à partir du milieu du xx^e siècle la nouvelle terre d'accueil des migrants comoriens. Bien que les différentes sources de données entretiennent le flou sur leur nombre exact, elles s'accordent pour affirmer l'importance grandissante de la présence comorienne sur le sol français. Il en résulte des flux de transferts de fonds conséquents à destination de l'archipel, plus particulièrement à la Grande Comore. Toutefois, la distribution de cette manne financière en faveur de cette île n'est pas sans conséquence sur la cohésion sociale. Elle serait, en grande partie, la source de fortes inégalités interinsulaires. L'absence de politique de nivellement économique et social au profit des autres îles non bénéficiaires

¹⁴ L'étude a retenu comme habitats précaires : ceux qui ont comme murs des feuilles de cocotiers, des toits en paille ou en feuilles de cocotiers et des sols en terre battue ou cailloux.

de la rente migratoire constitue l'une des menaces qui mettent en danger l'unité de l'archipel. Par ailleurs, ces transferts, qui supplantent les recettes de l'État comorien¹⁵, permettent de compenser les déficits chroniques de la balance des paiements, mais leur influence sur l'activité économique du pays paraît mitigée. Utilisées en grande partie à des fins non productives, ces devises semblent provoquer un « effet boomerang » sur l'économie comorienne. En effet, devenus rentiers et dépendants de leurs enfants partis en migration, les Comoriens consomment plus qu'ils ne produisent. Selon Imanie (2008), la demande intérieure des ménages comoriens représentait en 2005 plus de 125 % du PIB de l'archipel. Ceci montre que l'offre intérieure peine à réagir pour satisfaire la demande supplémentaire induite par les apports financiers de la diaspora. Par conséquent, le déficit commercial ne cesse de se creuser. En 2000, il s'élevait à 16,7 milliards de FC (33,5 millions d'euros), BBC (2003). Selon la Banque centrale des Comores (2007), les importations ont explosé à 39 milliards de FC (78 millions d'euros) contre 4,9 milliards de FC (9,8 millions d'euros) pour les exportations, soit un déficit commercial de l'ordre de 34,1 milliards de FC (68,2 millions d'euros). Au regard de cette situation, on peut être tenté de se demander si l'économie comorienne ne souffre pas de certains symptômes significatifs du « mal hollandais ».

Bibliographie

- ABDALLAH A. (2000), *Islam et politique aux Comores*, L'Harmattan.
- BAD (2008), *Les transferts de fonds des migrants, un enjeu de développement, Comores, Mali, Maroc, Sénégal*.
- BANQUE DE FRANCE (2005), *Les transferts des migrants aux Comores, Rapport zone franc*; (1995), *Enquête exploratoire budget-consommation*; (2003), *Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, Union des Comores*.
- BANQUE MONDIALE, (2004), « Remittances to Comores: Volume, Trends, Impacts and Implications », *World Bank Review*, vol. 5.

¹⁵ Selon la BBC (2008), en 2007, les recettes de l'État comorien s'élevaient à 26 milliards de FC (52 millions d'euros), alors que les transferts de fonds des migrants étaient chiffrés, en 2007, à 39,9 milliards de FC (79 millions d'euros).

- CHOUZOUR S. (1994), *Le pouvoir de l'honneur, tradition et contestation en Grande Comore*, L'Harmattan.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN (2003), *Recensement général de la population de la population et de l'habitat aux Comores*.
- DIRECHE S. et LE HOUEROU F. (2002), *Les Comoriens à Marseille, d'un mémoire à l'autre*, Autrement.
- DOCQUIER, JAYET ET RAPPORT, (1997), «Les motifs des migrations et des transferts associés, université de Lille II, *Revue Région et Développement*, n° 6.
- DUBOIS J.-L. (1997), «Peut-on s'appuyer sur le capital social pour réduire la pauvreté aux Comores?», document de travail n° 14/T, DIAL.
- FIDA (2007), *Valoriser les potentialités économiques de la diaspora comorienne pour un développement de l'archipel*.
- GIULINO ET MARTA RUIZ-ARRANZ, (2009), «Remittances, Financial Development, and Growth», *Journal of Development Economics*, 90: 1, pp. 144-52.
- GUEBOURG J.-L. (1995), «Migrants et clandestins de la Grande Comore», *Cahier d'Outre-Mer*, n° 48, Juillet-septembre.
- HODDINOTT J. (1994), «A model of Migration and Remittances applied of Western Kenya», *Oxford Economic Papers*, 46, pp. 459-476.
- IMANI Y. (2008), *Impact des transferts de fonds extérieurs sur la pauvreté aux Comores*, université des Comores.
- KANA H. (1997), *Histoire des îles Comores*, Éditions Djahazi.
- MARTIN J. (1983), *Les Comores: quatre îles entre pirates et planteurs*, L'Harmattan.
- MOEGNE H. (1977), «Étude et stratégie pour un développement des Comores», Thèse d'économie, université Paris II.
- MSA A. (2001), «Comores 1975 - 2000, Un espoir déçu», *L'Officine*.
- MZE M. (2007), «Les Sabena de la Grande Comore: étude d'une migration», *Études de l'océan Indien*, n° 38-39, pp. 11-112.
- PÉAN P. (1983), *Affaires africaines*, Fayard.
- PNUD (1997), *Comores: Développement humain durable et élimination de la pauvreté—Eléments pour une stratégie nationale*, Frison-Roche; (2001), *Gouvernance, capital social et réduction de la pauvreté: rapport sur le développement humain durable aux Comores*; (2005), *Pauvreté, inégalité et marché de travail dans l'union des Comores: éléments d'analyse sur l'enquête des ménages de 2004*; (2006), *Genre et développement humain*, *Rapport national sur le développement humain*.
- POIRINE B. (1995), *Les petites économies insulaires: théories et stratégies de développement*, L'Harmattan.

- Rapports de la Banque centrale des Comores de 1998 à 2008.
- RATHA D. (2005), «Sending money home: Trends in Migrant Remittances», *IMF Finance and Development*, 42, 4.
- RAVAILLON, M, (1996), « Comparaison de la pauvreté, concepts et méthodes, Étude sur la mesure de la pauvreté », *Document de travail 122*, Banque mondiale.
- SALEH A. (1972), «Zanzibar et la Grande Comore, de 1870 à 1970. Études socio-historiques», thèse d'histoire, université de Paris I, 365 p.
- VIVIER G. (1996), «Les migrations comoriennes en France: histoire de migrations coutumières», *Les dossiers du CEPED* n° 5; (1999), «Les migrations Comores-France: logiques familiales et coutumières à Ngazidja», Thèse en sociologie et démographie sociale, université Paris 10.
- WADAANE A. (2001), « Scandale politique en séries, le cri du président Djohar, la France m'a déporté », *L'Officine*.
- YOUSSEUF S. (1988), *Comores, les défis du développement indépendant 1975-1978*, L'Harmattan.